

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT

Le conflit à la société Holcim a conduit à une rupture d'approvisionnement en ciment des entreprises du bâtiment et des travaux publics, **secteur qui emploie 9 000 personnes**. De nombreux chantiers, dont celui de Goro, sont ainsi menacés de chômage technique.

Face à la gravité de la situation, le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé en urgence :

1 – De saisir immédiatement le comité du commerce extérieur, qui donnera son avis sur **une ouverture exceptionnelle d'un quota de 15 000 tonnes d'importation de ciment**. Cette décision d'ouverture pourra être prise dans la journée de demain, 2 octobre 2007.

2 – D'inscrire à l'ordre du jour de sa réunion hebdomadaire du mardi 2 octobre, un projet de délibération proposant la **baisse de la taxe générale à l'importation (TGI) sur le ciment**, afin que les quantités importées ne viennent pas renchérir les coûts de la construction déjà élevés.

Ce texte sera immédiatement transmis au Congrès.

Enfin, ces dispositions qui traitent de la difficulté immédiate seront complétées par d'autres mesures structurelles.